



TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE

MESURES DE PREVENTION IMPOSEES A TOUTES PERSONNES
DANS L'ENCEINTE DU TCC AFIN DE RESPECTER LES
RECOMMANDATIONS GOUVERNEMENTALES

PAR LA PRESENTE

Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protections le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid 19

Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du club, notamment en respectant les gestes barrière et les mesures ci-après rappelés :

Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celle édictées par le ministère des sports

Il s'engage également à respecter les obligations édictées par Fédération Française de Tennis pour aménager la pratique du tennis en Club ainsi que les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations fédérales sont consignées dans le PROTOCOLE DE SORTIE DU CONFINEMENT DE LA FFT annexé a ce document

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Madame/ Monsieur

Née le :

Atteste avoir lu et compris les mesures édictées par FFT pour accéder aux installations de notre Club dans le contexte de sortie du confinement en raison de la crise sanitaire COVID 19.

et s'engage à les respecter scrupuleusement pour participer à la prévention collective

Afin d freiner la diffusion du Covid 19.

Fait à le.....

Pour les mineurs engagement du membre majeur responsable légal